



Ré assurance d'une automobile

Par Dan46

Bonjour

Une compagnie d'assurance résilie mon contrat automobile au 31 Décembre 2023 .

Je suis en négociation avec d'autres compagnies .

Combien de temps puis je rester sans assurance .

Idem pour mon assurance RC habitation .

Merci pour vos réponses .

Cordialement

Dan

Par chaber

bonjour

Assurance auto: vous êtes assuré jusqu'au 31/12/23. Au delà vous roulez sans assurance à vos risques et périls
[url=https://www.economie.gouv.fr/particuliers/risques-conduire-sans-assurance#]https://www.economie.gouv.fr/particuliers/risques-conduire-sans-assurance#[/url]

Pour votre assurance habitation aucun risque ne sera couvert